



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 27 FEVRIER 2023

DÉLIBÉRATION  
N° 2023-02-DEL-174

OBJET :  
FINANCES – DEBAT  
D'ORIENTATION  
BUDGETAIRE 2023

RAPPORTEUR :  
M. LE MAIRE

CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS/REPRÉSENTÉS :  
33

NOMBRE DE VOTANTS :  
33

Le 27 février 2023 à 19h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 20 février 2023  
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Françoise POIRRIER, Madame Valérie LENORMAND, Madame Amandine BENOIST, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gil GOMES, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Line WENZEL, Madame Elisabeth RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Frédérique MAHER, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT,

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL à Madame Catherine EVANO,  
Monsieur Pascal GILLES à Monsieur Gilles GAILLARD,  
Monsieur Julien SAUVE à Monsieur Cédric AOUN,  
Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN,  
Madame Fabienne TANTI à Monsieur Fabien TANTI,  
Monsieur Christophe MARGAT à Madame Françoise POIRRIER,  
Madame Paméla BUQUET MAIRE à Madame Bérengère VOILLOT,  
Madame Anne LAPORTE à Madame Sophie KERIGNARD,  
Monsieur Hassan AHSSAKOU à Madame Souad BENDJEDDOU,  
Monsieur Fernando MENDES à Madame Valérie LENORMAND

EXCUSÉ(S) :

...

ABSENT(S) :

...



OBJET : FINANCES - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L. 2312-1 et D. 2312-3,

VU le rapport d'orientation budgétaire 2023 joint à la présente délibération,

VU l'avis rendu par la Commission finances et des ressources humaines dans sa séance du 20 février 2023,

**CONSIDÉRANT** que le Maire a présenté le rapport d'orientation budgétaire pour 2023 et que les membres du Conseil municipal ont pu en débattre en séance,

Le Conseil municipal, après avoir entendu la présentation du rapport d'orientation budgétaire et en avoir débattu,

DÉCIDE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> : DE PRENDRE ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) préalable à l'adoption du budget de la ville pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Cédric AOUN

Mme Françoise POIRRIER

